



Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs d'Ecole et PEGC
Section des Hauts-de-Seine
Fédération Syndicale Unitaire

SNUipp
Fédération Syndicale Unitaire

Le 17 juin 2014

Monsieur le Directeur Académique,

Cette CAPD a pour ordre du jour l'examen des demandes d'ineat et d'exeat pour notre département. Encore une fois, le manque d'attractivité des Hauts de Seine et la difficulté à en sortir apparaissent de manière claire au travers des chiffres : près de 320 demandes de sortie pour moins de 20 demandes d'entrée.

Comme nous l'avons déjà évoqué au moment des permutations informatisées et lors des diverses CAPD, l'espoir de mobilité interdépartementale est extrêmement faible pour les enseignants des Hauts de Seine du fait de la situation déficitaire de notre département. Les conséquences de cette situation déficitaire se répercutent sur l'ensemble des droits des personnels : disponibilités, temps partiels... Le SNUipp-FSU 92 acte positivement le fait que l'ensemble des demandes des collègues soit pris en compte, y compris les demandes pour convenances personnelles, comme nous l'avions demandé.

Vous comprendrez donc que l'opération des ineat / exeat revêt une importance particulière chez nos collègues : l'enjeu en est l'espoir que vous donnerez aux enseignants quant à leur future vie personnelle et professionnelle. Le SNUipp réclame le droit pour chaque collègue de pouvoir un jour changer de département, quelle que soit sa situation. Malheureusement, dans les Hauts de Seine, même les enseignants ayant une situation relevant des priorités nationales ne peuvent pas forcément voir leurs demandes satisfaites.

C'est pourquoi il nous semble important que vous puissiez accorder un nombre d'exeat qui permette aux collègues d'espérer voir un jour leurs projets se concrétiser.

Par ailleurs, nous avons été surpris de l'arrivée dans les écoles ayant des classes « scolarisation des moins de trois ans » d'une enquête visant à faire un bilan du dispositif pour cette année. Le document comprenait aussi un questionnaire à faire remplir par les familles. Le SNUipp-FSU ne conteste pas la nécessité d'un bilan, ni le fait que ce bilan ait lieu en fin d'année. Cependant, lorsque vous avez mis en place les postes à profil pour ces classes (postes à profil que nous continuons de contester), vous nous avez affirmé vous être appuyé sur un bilan qui mettait en lumière des difficultés, en particulier concernant le public d'enfants et de familles visées. Or, le seul bilan que vous nous ayez communiqué ne fait état que de points positifs. L'enquête du mois de juin semble plus exhaustive sur l'ensemble des domaines. Par contre, nous souhaitons avoir l'assurance que c'est bien l'IEN en charge de la maternelle qui remplira ce bilan, et non les équipes des écoles, ce qui peut sembler flou à la lecture du mail accompagnant l'enquête.

Enfin, le questionnaire à destination des familles nous interroge. Au-delà du fait que les questions nous semblent difficiles pour des familles très éloignées de l'école comme c'est le cas pour le public de ces classes, nous sommes choqués qu'il soit demandé aux parents d'évaluer le travail de l'enseignant de la classe. C'est pourquoi nous vous demandons que ce questionnaire ne soit pas distribué. De son côté, le SNUipp-FSU répond aux collègues qui le sollicitent de ne pas le distribuer et soutiendra toutes les équipes qui feront ce choix.

Nous demandons évidemment à être destinataires du bilan qui sera fait suite à ces remontées d'enquêtes, et demandons de nouveau que la question des postes à profil soit posée l'an prochain en amont de la circulaire du mouvement.